

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT
DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU**
prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 Novembre 2002 modifié

VALABLE 5 ANS à partir du 06/12/2012

N° 16042-12

MATERIAU PRESENTE PAR : CLARTEX SARL
ZI OUEST 6 RUE KLEINDORF
68460 LUTTERBACH

REFERENCE COMMERCIALE : VELOURS GABRIELA

DESCRIPTION SOMMAIRE : Tissu velours 100% Coton ignifugé
Masse surfacique : 550 g/m²
Epaisseur : 2 mm
Coloris présentés : Divers

NATURE DES ESSAIS : Essai pour brûleur électrique (NF P 92-503) avant et
après vieillissement accélérée pour matériau non
lavable et non nettoyable à sec

CLASSEMENT : M1

DURABILITE DU CLASSEMENT : **non limitée a priori.**

Compte tenu des critères résultant des essais décrit dans le rapport d'essai annexé n° : 16042-12 du 06/12/2012

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Au Bouchet, le 06/12/2012

Chef du Laboratoire
"Essais au Feu"

Responsable de l'essai

H. BARBIER

M. LUKUSA

Nota : sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé.